



**RAPPORT  
ANNUEL  
2020-21**



# RAPPORT ANNUEL



2020 - 2021

*De droite à gauche: Miguel LeBlanc, Directeur général; Nicole Augustine, Stagiaire de l'ATTSNB; Laure Piccetto; Agente de communication Martine Paquet, Registrnaire; Shae McCarthy, Adjointe administrative; Keara Grey, Consultante en travail social.*

# TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la Présidente	03
Rapport du Directeur général	04
Rencontrez notre Conseil d'administration et nos Président(e)s des comités	06
Rencontrez notre équipe	07
Plan stratégique de l'ATTSNB	08
Développement de l'Association	11
Statistiques et données	15
Rapport de la représentante de l'ACTS	17
Rapports des comités	18
Rédaction de documents, de lignes directrices et de normes	24
Rapports des chapitres	25
États financiers	31



# Rapport de la Présidente

La dernière année s'est avérée difficile pour de nombreuses personnes et même très difficile pour d'autres. Nos vies professionnelles et personnelles ont été bouleversées. Nous avons dû changer notre façon de faire et faire des transitions rapides afin de veiller à ce que les personnes les plus vulnérables continuent d'avoir accès aux services dont elles ont besoin. Les travailleuses et travailleurs sociaux ont dû composer avec un nombre grandissant de tragédies, y compris des décès, des pertes d'emploi, des troubles de santé mentale et l'isolement. Je remercie sincèrement tous ceux et celles qui se sont intervenus pour aider. Le travail social est vraiment essentiel, surtout dans de telles périodes difficiles. Les membres du Conseil, du personnel et des comités ont consacré des efforts et du temps au cours de l'année pour mettre à profit leurs connaissances et compétences afin de réaliser des travaux malgré la pandémie.

Malgré cette période si malheureuse, je tiens à souligner certaines des réalisations dont je suis extrêmement fière :

1. **La Politique sur l'éducation professionnelle continue.** Susan Gavin et son comité ont fait un travail formidable en modernisant une politique qu'il fallait absolument améliorer. Le Conseil a consacré bon nombre d'heures à l'étude du contenu, des points forts et des points faibles.

2. **Les Normes relatives aux compétences culturelles pour le travail social auprès des peuples autochtones.** J'aurais voulu que tous les membres aient participé au processus d'élaboration des normes. J'ai eu le privilège d'y participer, et tous les membres profiteront de ce travail. L'ATTSNB joue un rôle de chef de file à l'échelle nationale pour le travail que nous accomplissons dans ce domaine. Restez à l'affût des nouvelles dans ce domaine, car une séance de formation sera offerte aux membres.

3. **La campagne de promotion de la profession** a commencé l'année dernière par une présence dans les médias sociaux, et elle se poursuit cette année. Vous constaterez une présence accrue au cours de l'automne et de l'hiver. Nous avons pu obtenir un financement du ministère du Développement social et du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail à cette fin. Toujours dans le cadre du pilier de promotion de la profession, nous avons augmenté le nombre de communiqués, de déclarations publiques, d'entrevues médiatiques et de réunions avec le gouvernement, les organismes d'application de la loi et les universités. Nous déployons toujours de tels efforts afin de souligner l'importance du travail social et du rôle que nous pouvons jouer, par exemple, dans les vérifications du mieux-être et le domaine de la santé mentale. J'ai été ravie de voir les entrevues avec des travailleuses et travailleurs sociaux de première ligne, lesquelles ont permis de souligner leur travail essentiel et positif pendant le Mois du travail social cette année. Notre page Facebook et le site Web continuent d'attirer d'autres personnes.

4. **Des normes relatives aux services de télésanté, à l'utilisation de Naloxone et à la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social** ont été élaborées. Il s'agit d'outils qui facilitent la tâche pour les travailleuses et travailleurs sociaux.

Je suis fière de dire que la dernière année a été très fructueuse à tous les égards. L'ATTSNB continue de prospérer, le nombre des membres augmente et nous atteignons nos objectifs : la promotion de l'excellence en travail social et la protection du public. De telles réalisations ne seraient pas possibles sans le travail assidu et la persévérance du personnel, du Conseil et des bénévoles.

Je tiens à remercier personnellement Miguel LeBlanc de ses contributions et du leadership dont il fait preuve à l'égard du Conseil et du Bureau de direction, dont tous les membres demeurent en poste pour une autre période de deux ans. L'ATTSNB est en bonne santé financière et le personnel est capable et a comme engagement de fournir de bons services aux membres. Pour conclure, c'était pour moi un honneur de représenter l'ATTSNB au cours des deux dernières années, et je suis fière d'avoir l'occasion de continuer un tel travail.

**Géraldine Poirier Baiani, RSW**  
**Présidente**



# Rapport du **Directeur général**

En tant que directeur général, il m'incombe d'offrir un soutien et assurer une direction stratégique à la présidente et au Conseil d'administration afin de respecter la vision et la mission de l'association et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Je vous invite à examiner les piliers stratégiques et les rapports des comités, qui vous donnent un aperçu de certaines des activités stratégiques que l'association a réalisées au cours de la dernière année. À titre de directeur général, c'est à moi de diriger, de planifier et de mettre en oeuvre les quatre piliers du plan stratégique quinquennal : participation des membres ; promotion de la profession ; protection du public ; gouvernance et ressources pour l'association provinciale.

Le plan stratégique de l'association en est maintenant à sa dernière année, et je tiens à signaler aux membres que des consultations seront menées à l'automne 2021 afin d'élaborer un nouveau plan stratégique. J'attends avec plaisir d'avoir l'occasion de rencontrer bon nombre d'entre vous afin de discuter des objectifs stratégiques pour les cinq prochaines années.



**Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI**  
**Directeur général**

## **Conseil d'administration**

Nous sommes heureux que notre Conseil d'administration compte des représentants de toutes les régions de la province.

Le fait d'avoir un Conseil qui compte une personne qui représente chaque région du Nouveau-Brunswick, deux représentantes des Premières Nations ainsi qu'une personne nommée par le ministre de la Santé pour représenter le public permet d'offrir à l'ATTSNB une vaste gamme de perspectives, de connaissances et d'expérience qui permettent à l'association de remplir son mandat double visant la protection du public et la promotion de l'excellence au sein de la profession. À l'heure actuelle, les postes de représentants des chapitres de Chaleur, du comté de Charlotte et de Woodstock-Perth Andover sont vacants. Si vous voulez remplir l'un de ces postes, nous vous invitons à communiquer avec le bureau de l'ATTSNB.

Le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice financier, une fois en personne et quatre fois par vidéoconférence. Une autre réunion a été convoquée pour discuter de la Politique sur l'éducation professionnelle continue qui sera présentée cette année pendant l'assemblée générale annuelle. Les mesures d'éloignement physique imposées par le gouvernement provincial en raison de la pandémie de COVID-19 ont été respectées pendant chaque réunion du Conseil. Les réunions du Conseil donnent l'occasion de discuter de diverses initiatives prises par les chapitres de l'association, ainsi que des préoccupations, des projets spéciaux, de la gouvernance de l'association et d'autres sujets importants. Je remercie les membres du Bureau de direction et du Conseil d'administration pour la direction et l'engagement dont ils continuent de faire preuve dans les efforts visant à remplir le mandat double de l'association en vertu de la loi.

## **Dotation**

Je tiens à remercier sincèrement les membres de mon équipe : Martine Paquet, registraire ; Keara Grey, consultante en travail social ; Isabelle Agnew, agente de communications ; Laure Piccetto, agente de communications par intérim ; Shae McCarthy, adjointe administrative.

Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir plusieurs stagiaires en travail social. La plupart des stagiaires ont fait du télétravail, mais d'autres ont pu travailler au bureau en respectant les mesures opérationnelles imposées par la pandémie de COVID-19.

Pendant la période d'avril à mai 2020, des étudiants en travail social de St. Thomas University, Jonathan Ginnish, Kerry Landry, Kaleigh Simpson et Valarie Spencer, ont fait un stage en action sociale au sein de l'association. Pendant l'été, deux étudiantes de St. Thomas University ont travaillé au sein de notre association : Lisa Hanke,

étudiante en travail social, a poursuivi le travail sur l'immatriculation des travailleuses sociales immatriculées et travailleurs sociaux immatriculés en pratique avancée, une nouvelle catégorie, tandis que Grace Baker, étudiante de premier cycle en arts, a travaillé à l'élaboration de normes sur l'emploi de la technologie qui ont été adoptées à l'automne 2020. Au cours de l'automne, Valarie Spencer est revenu à l'association pour faire un stage en pratique directe et a travaillé à divers projets, dont les recherches pour l'élaboration des Normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social. En dernier lieu, l'étudiante en travail social, Lauren Ripley, et Nicole Augustine, qui fait une maîtrise en travail social relatif aux autochtones à Wilfred Laurier University, se sont jointes à nous au printemps 2021. Lauren a poursuivi les recherches et le travail sur l'immatriculation des travailleuses sociales immatriculées et travailleurs sociaux immatriculés en pratique avancée, et Nicole a fait des recherches sur la possibilité d'intégrer les cercles de guérison et le concept de la justice réparatrice aux audiences disciplinaires de l'ATTSNB afin que celles-ci conviennent mieux, sur le plan culturel, aux travailleuses et travailleurs sociaux et à la clientèle autochtone.

Nous continuons d'inviter des étudiants et étudiantes à faire leur stage au sein de l'association.

### Comités

Comme vous pouvez le constater en lisant les rapports présentés par les comités, la plupart des réunions de comités ont été tenues par voie électronique afin de respecter les mesures de sécurité instaurées par la santé publique. Même si les réunions étaient un peu moins classiques, les comités demeuraient occupés et ont continué de déployer des efforts considérables afin de s'occuper d'une gamme de projets. Je remercie chaque comité de son travail, et je suis vraiment reconnaissant du dévouement dont les membres font preuve en collaborant, en tant que bénévoles, afin de faire progresser notre profession et l'ATTSNB. J'ai hâte de voir leur travail se poursuivre au cours de l'année qui commence.

### Chapitres

Les chapitres jouent un rôle précieux au sein de notre association, en permettant de créer un milieu accueillant où les membres peuvent se réunir afin de progresser en tant que professionnels et collègues. Étant donné que les membres des chapitres n'ont pas pu se réunir facilement en personne au cours de l'année, j'aimerais remercier tous les membres qui participent aux travaux des chapitres pour les efforts qu'ils continuent de déployer afin d'offrir aux membres de leur région des activités sociales et éducatives, compte tenu des circonstances difficiles avec lesquelles nous sommes tous aux prises.

#### Notre vision

La vision de l'ATTSNB est celle d'un organisme professionnel qui est à l'images des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population

#### Notre mission

L'ATTSNB est une association qui protège la population et qui favorise l'excellence dans l'exercice de la profession de travail social.

#### Nos valeurs

Le code de déontologie (2007) de l'ATTSNB définit les valeurs de bases suivantes:

- Respect de la dignité et de la valeur inhérente des personnes et poursuite de justice sociale
- Intégrité dans l'exercice de la profession
- Confidentialité dans l'exercice de la profession
- Compétence dans l'exercice de la profession
- Diversité

# Rencontrez notre **Conseil d'administration**

---

## **Conseil d'administration 2020-21**

### **Exécutif**

Présidente: Géraldine Poirier Baiani, TSI

Vice Présidente : Carole Gallant, TSI

Secrétaire : Julie Ouellette, TSI

Trésorier: Luc Poitras, TSI

Président sortant: N/A

### **Autres Représentant(e)s**

Représentante de l'ACTS: Barb Whitenect, TSI

Représentant(e) de la Première Nation Mi'gmaq: Theresa Dawn Louis, TSI

Représentant(e) de la Première Nation Wolastoqey : Michelle Sacobie, TSI

Membre public: Candice Pollack, TSI

### **Directeurs(trices) des chapitres**

Péninsule Acadienne: André-Marc Friolet, TSI

Chaleur: Vacant

Comté de Charlotte: Vacant

Edmundston/Grand-Sault: Karine Levesque, TSI

Fredericton: Susan Gavin, TSI

Miramichi: Mylène Morris, TSI

Moncton: Jenny Haché, TSI

Restigouche: Vickie Maltais, TSI

Saint John: Ian Rice, TSI

Sussex: Sheena MacDonald, TSI

Woodstock/Perth Andover: Vacant

# Rencontrez nos **Président(e)s des comités**

---

## **Président(e)s des comités**

Règlements administratifs: *Anne Caverhill, TSI*

Plaintes: *Omer Savoie, TSI*

Discipline: *Genevieve Forest-Allard, TSI*

Éducation: *Susan Gavin, TSI*

Examen: *Geneviève Bourgeois, TSI*

Consultatif autochtone: *Theresa Dawn Louis, RSW & Michelle Sacobie, TSI*

Pratique de la déontologie et des normes professionnelles: *Vacant*

Promotion de la profession: *Théo Saulnier, TSI*

Action sociale: *Erin Jackson, TSI*



# Rencontrez notre équipe

---

Directeur général



**Miguel LeBlanc,**  
BTS, MTS, TSI

Miguel dirige et gère une équipe d'employés professionnels. Il s'occupe de toutes les questions relatives au Conseil d'administration, aux chapitres, à la planification stratégique et aux relations avec les parties prenantes et les gouvernements.

Registraire



**Martine Paquet, TSI**

Martine est la personnes-ressources dans les domaines des normes professionnelles, de la déontologie et des affaires disciplinaires. Martine offre aussi des services de soutien relative aux règlements qui s'appliquent aux demandes d'immatriculation.

Consultante en travail



**Keara Grey, TSI**

Keara s'occupe des activités liées à la promotion de la profession du travail social, à la participation des membres, et à la politique sociale. Elle fournit un soutien au Comité d'éducation et au Comité d'action sociale.

Agente de communications



**Laure Piccetto**

Laure est responsable de la création et de la planification d'activités liées aux communications et aux relations avec les médias. Elle rédige le matériel de communication et elle planifie et organise des activités à l'appui du mandat de l'ATTSNB

Adjointe administrative



**Shae McCarthy**

Shae est le premier point de contact avec le bureau et s'occupe des demandes de renseignements généraux qui sont reçues chaque jour ainsi que de la réception des membres et du public. Shae offre une aide au personnel de l'association en coordonnant les activités administratives afin d'appuyer les objectifs, la vision et la mission de l'association.

# Plan stratégique de l'ATTSNB

Les quatre piliers stratégiques de notre plan stratégique représentent une période de modifications passionnantes pour notre association et nous encourageons tous les membres à prendre le temps de consulter le plan stratégique affiché sur notre site Web.

Les pages suivantes regroupent un aperçu des réalisations principales de l'association pendant l'exercice 2020-21.



## Participation des membres

- Sondage annuel sur la satisfaction des membres révisé et distribué aux membres pour évaluer les résultats par rapport aux données de base.

- Rencontre avec des représentants du ministère de la Santé pour mettre en œuvre Zoom pour la télésanté pour tous les travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, sans frais. La mise en œuvre a été prolongée jusqu'en 2022.

- Rencontre avec la sénatrice Nancy Hartling, TSI, et des membres du comité consultatif autochtone pour discuter des domaines potentiels de collaboration.

- Rencontre avec les directeurs de l'enfance et de la famille des Premières Nations pour discuter du processus d'audience disciplinaire et pour trouver des moyens pour l'ATTSNB de rendre les audiences disciplinaires culturellement sécuritaires pour les membres des Premières Nations.

- Rencontre avec le comité de législation sur la protection de l'enfance.

- Surveillé, évalué et analysé le site Web et les médias sociaux pour en vérifier l'efficacité et la satisfaction des membres.

- Participation à la réunion des directeurs du secteur de la santé des Premières Nations au sujet de l'urgence relatif aux externats indiens du Canada atlantique.

- Participation à des réunions régulières

avec le comité du Code de déontologie et du champ de pratique de l'ACTS pour élaborer la stratégie d'engagement du Code de déontologie et la révision du champ de pratique.

- Présentation au chapitre de Fredericton du Code de déontologie de l'ATTSNB.

- Création d'une page COVID-19 pour faciliter les demandes des membres pendant la pandémie.

- Création et évaluation du premier sondage de satisfaction à l'AGA de l'Association pour établir des données de base sur les participants à l'AGA et adapter l'événement annuel en fonction des commentaires des répondants.

- Élaboration de lignes directrices concernant le travail social et l'utilisation de la naloxone et intégration des commentaires des parties prenantes dans le document, qui a été adopté par le Conseil en septembre 2020.

- Offert la toute première assemblée générale annuelle virtuelle de l'ATSNB pour permettre la participation des membres conformément aux ordonnances de sécurité pendant la pandémie de COVID-19.

- Commandé divers articles promotionnels en fonction des demandes de sondage annuel des membres et distribué plus de 3 000 unités aux membres, y compris des bouteilles d'eau, des blocs-notes, des sacs pliables réutilisables, des cordons, des masques et des stylos.

- Collaboration avec l'ACTS et des conférenciers pour coordonner quatre webinaires: deux en anglais et deux en français.

- Collaboration avec le comité de l'éducation pour finaliser la politique d'ÉPC mise à jour, qui a été présentée aux membres pour consultation.

- Consulté les membres sur les sites d'injection sécuritaires, la politique de formation continue, les normes de télésanté et les normes de compétence culturelle.

- Poursuite des travaux sur les normes de compétence culturelle concernant le travail social avec les peuples autochtones, sur la base des commentaires des membres et des comités. Les normes ont récemment été adoptées.

- Préparé et distribué 4 éditions du bulletin de l'ATTSNB.

- Préparé et envoyé 28 courriels relatifs à la COVID-19 aux membres.

- Préparé et publié 4 vidéos sur les réseaux sociaux sur le placement des chapitres, l'appel à l'action de la CVR, le bien-être, et le travail social étant une profession essentielle.

- Reprise de l'activité sur la plateforme Twitter.

- Mise à jour de la banque d'emplois sur le site Web.



## Promotion de la profession

•Dirigé les réunions de vidéoconférence bimensuelles sur les professions connexes essentielles de la santé pour discuter des lacunes, des priorités et des possibilités de réponse à la COVID-19.

•Organisation et animation de la couverture médiatique de la profession du travail social tout au long de l'année et pendant le mois du travail social. Déploiement des communications sur les médias sociaux pour le mois du travail social.

•Lancement d'une campagne promotionnelle et suivi des progrès tout au long.

•Plusieurs réunions avec le vice-président des communications, le vice-président des études et le directeur de l'École de service social de l'Université St. Thomas au sujet des commentaires du ministre Holder.

•Plusieurs rencontres avec le ministre de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail, et le ministre adjoint au sujet des commentaires défavorables sur l'école de service social de l'Université St Thomas et du malentendu sur l'école de service social de l'UdeM. Le ministère a accepté de travailler avec l'ATTSNB pour aider à couvrir le coût du déploiement de la prochaine phase de la campagne publique, afin de promouvoir la profession du travail social sous angle positif.

•Rencontré à plusieurs reprises des représentants du ministère de la Santé

et du ministre de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail sur l'élaboration d'une analyse de l'offre et de la demande et d'un plan stratégique pour la profession du travail social au Nouveau-Brunswick.

•Rencontré l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick, le sous-ministre adjoint du Développement social et le commissaire adjoint de la Division J de la GRC, individuellement, pour discuter des contrôles du bien-être et des unités mobiles de crise.

•Rencontre avec le bibliothécaire des services publics (Fredericton) pour obtenir du financement pour un poste de travailleur social.

•Participation à la réunion du comité d'éducation sur le terrain de STU.

•Élaboration et présentation d'un mémoire contenant des recommandations pour la consultation sur la Loi sur les services à la famille.

•Facilitation du processus requis pour permettre aux travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick de fournir des services de santé mentale et un soutien supplémentaire à la province de la Nouvelle-Écosse, à la suite des fusillades de masse. Pour le moment, quelques membres ont entamé le processus et d'autres seront complétés s'il y a un besoin de plus de soutien. L'ATTSNB est prête à répondre à cette demande s'il y a un besoin.

•Rencontre avec le Bureau du défenseur des enfants et des jeunes concernant les normes concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social.

•Participation à la consultation sur le service de bien-être à l'enfance, du ministère du Développement social.

•Participation aux réunions de l'assemblée des délégués de l'ACTS par vidéoconférence.

•Participation aux quatre réunions avec le ministère de la Santé concernant la stratégie concernant les ressources humaines.

•Participation à la réunion de l'Association canadienne des travailleurs sociaux.

•Élaboration et présentation d'un document de vision pour la consultation sur le budget des soins de santé du GNB.

•A accepté l'invitation à la consultation pré budgétaire privée du ministre des Finances, Ernie Steeve, avec d'autres directeurs exécutifs et PDG.

•Élaboration et soumission d'un document de recommandation budgétaire pour la consultation budgétaire du GNB.

•Participation à la finalisation du budget du GNB.

•Élaboration d'un document d'élection provinciale.

•Soutenu le comité de la promotion de la profession dans le cadre de son troisième concours annuel Promouvoir ma profession.



## Protection du Public

•Les Normes concernant la capacité des mineurs à consentir au travail social ont été adoptées par le Conseil en février 2021, qui affirme que si un travailleur social juge qu'un mineur est suffisamment

mature pour donner son consentement aux services de travail social, alors seul son consentement serait nécessaire.

•Plusieurs réunions avec des représentants du ministère de la Santé pour discuter de la mise en œuvre d'un système de tours de service d'urgence de membres non-praticiens et de membres qui exercent au sein du secteur privé pendant l'éclosion de la COVID-19.

•Mise à jour de la page « Trouver un membre » du site Web pour refléter les statuts de membre actuels pour 2020-2021.

•Participation aux réunions du comité de l'ACTS dont le but était de réviser le champ de pratique de l'ACTS et le Code de déontologie de l'ACTS. Le champ d'application mis à jour a été accepté et publié.

•Organisation d'une séance d'information aux nouveaux membres des comités de plaintes et de discipline.

•Élaboration d'un processus de nomination et d'une politique sur les

critères d'admissibilité pour le comité des plaintes et de discipline.

- Élaboration d'un nouveau formulaire de plainte, qui se trouve maintenant sur le site Web de l'ATTSNB.

- Réponse aux questions d'éthique et de pratique des membres.

- Présentation en ligne du rôle, du mandat et du code de déontologie de l'ATTSNB aux membres du conseil d'administration du Centre de ressources pour les familles des militaires (CRFM).

- Élaboration de normes concernant les services de télésanté, l'utilisation de la technologie et la pratique du travail social, qui ont été adoptées par le conseil en novembre 2020. L'Association a également élaboré une lettre d'orientation concernant la technologie

et la pratique du travail social.

- Mise à jour de la politique de vérification du casier judiciaire.

- Rencontre avec le chef de la police de Fredericton, le chef adjoint et Horizon au sujet des contrôles de santé mentale et de bien-être, ainsi que des caméras corporelles pour comprendre le projet pilote proposé. Le résultat comprenait une lettre du chef de la police adressée au ministre de la Santé pour avoir accès 24h / 24 et 7j / 7 à l'équipe mobile de crise.

- Participation à la réunion nationale du Conseil des régulateurs du travail social.

- Rencontre avec Barb Martin, aînée, Comité consultatif autochtone, pour élaborer un webinaire à l'intention des membres sur la Commission de vérité et réconciliation (CRV).

- Poursuite des discussions sur l'élaboration d'un processus autochtone d'audience disciplinaire.

- Organisation d'une séance d'information en ligne sur les nouvelles normes concernant les services de télésanté aux étudiants en travail social de l'UdeM.



## Gouvernance et Ressources

- Testé avec succès la plate-forme de services Intelivote. La plate-forme a joué un rôle clé dans la première élection électronique des candidats à l'exécutif du Conseil d'administration, lors de l'élection du trésorier de 2020.

- Mise en œuvre des améliorations de la plateforme de renouvellement d'adhésion en ligne, comme indiqué dans l'analyse post-mortem du renouvellement.

- Mise à jour du domaine de l'Association pour qu'il se termine par «@ nbasw-attnb.ca» et adaptation de l'adresse de courriel de l'adjointe administrative pour qu'elle commence par «info» afin de mieux adhérer à notre mandat bilingue.

- Mise en place d'une section bien-être sur le site Web et dans le bulletin.

- Fin de la numérisation des dossiers des membres archivés (dossiers fermés depuis 5 ans et plus), en partenariat avec Archives NB.

- Engagement des services de formation en cybersécurité de CIRA / Beauceron pour tout le personnel permanent.

- Élaboration de la carte des chapitres pour servir de référence aux membres et faciliter la communication avec les chapitres.

- Réévaluation et mise en œuvre d'une nouvelle présentation de la page Devenir membre et des onglets subséquents sur le site Web de l'ATTSNB afin de refléter les règlements actuels.

- Élaboration d'un projet de plan opérationnel, y compris le cadre d'un plan de travail « APRSW » avec le personnel.

- Participation aux réunions nationales de la fédération de l'Association canadienne des travailleurs sociaux.

- Participation à des réunions bimensuelles avec les PDG et les directeurs généraux des principales associations, sociétés et collèges du Nouveau-Brunswick pour discuter des lacunes, des priorités et des possibilités en réponse au COVID-19.

- Préparé un document de toutes les réunions et rassemblements à venir pour que les membres du personnel suivent les recommandations de l'OMS sur la planification des mesures d'urgence au bureau du COVID-19.

- Élaboration et mise en œuvre du plan opérationnel de réouverture de l'ATTSNB pour le bureau, conformément aux lignes directrices en matière de santé publique et de sécurité au travail.

- Révision du plan opérationnel de l'ATTSNB 2020-2021 en raison de la COVID-19.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les membres qui jouent un rôle actif au sein de l'association. Sans votre apport, l'ATTSNB ne serait pas aussi forte qu'elle ne l'est. Nous voulons aussi vous inviter à participer aux activités de votre chapitre local afin de faire la promotion de la profession.



# Développement de l'ATTSNB

L'ATTSNB a été très occupée au cours de l'année écoulée! Nous avons eu le plaisir d'accueillir d'autres étudiants au cours de l'année, nous avons organisé plusieurs activités, nous avons participé à de nombreuses discussions sur l'action sociale et la politique sociale et bien plus encore. Les activités qui suivent ne sont que quelques-unes des activités auxquelles notre registraire, Martine Paquet, TSI, notre consultante en travail social, Keara Grey, TSI, et notre agente de communications, Laure Piccetto, ont participé cette année.



*Présidente de l'ATTSNB, Géraldine Poirier Baiaini, Président précédent de l'ATTSNB, Claude Savoie et Directrice du chapitre d'Edmundston/Grand-Sault, Karine Levesque à la rencontre annuelle de l'ASWB. Félicitations à Karine pour son élection au poste de secrétaire du CA de l'ASWB!*

## 01 Action sociale & politique sociale

Au cours de la dernière année, l'ATTSNB n'a pas ménagé d'efforts pour réaliser des progrès dans le domaine de l'action sociale et de la politique sociale.

L'ATTSNB a eu le plaisir d'offrir divers webinaires au cours de l'année écoulée, notamment Travail social et collaboration interprofessionnelle : défis et avantages, présenté par Penelopia Iancu et Isabel Lanteigne, et un webinaire en anglais sur les appels à l'action de la CVR et le rôle des travailleuses et des travailleurs sociaux, présenté par Barb Martin. Nous remercions sincèrement les conférencières de partager les détails de leur travail et leurs connaissances dans ces domaines importants! L'Association tient aussi à remercier les membres de leur participation aux webinaires cette année. Si vous voulez présenter un webinaire, n'hésitez pas à communiquer avec un membre du personnel de l'ATTSNB.

L'ATTSNB a été fière d'accueillir plusieurs stagiaires au cours de l'année écoulée, y compris un stagiaire du programme de baccalauréat post-diplôme de St. Thomas University qui a fait un stage en action sociale, un stagiaire d'Emplois d'été Canada, divers stagiaires du programme « Magnet » de la St. Thomas University et un stagiaire qui fait une maîtrise en études autochtones à la Wilfred Laurier University. Toutes ces personnes ont participé à des initiatives liées à l'action sociale et à la politique sociale pendant leur stage.

L'Association remercie tous ces stagiaires du beau travail important qu'ils ont réalisé!

Malgré la pandémie de COVID-19 qui sévit, le personnel de l'ATTSNB continue de participer aux activités de divers comités externes qui œuvrent dans le domaine de l'action sociale et de la politique sociale progressive, incluant être siégé à la Table ronde sur la criminalité et la sécurité publique et travaillant avec la Bibliothèque publique de Fredericton. L'équipe

---

## 02 Règlements administratifs

During the 2020 AGM, By-Law revisions were proposed for sections 3.2.0, 5.2.2, 7.3.0 , and 7.3.1, and 2 new By-Laws were proposed, specifically, sections 6.1.6 and 7.3.3. All amendments and newly proposed By-Laws were adopted.

---

## 03 Soutien des comités

La registraire, la consultante en travail social et l'agente de communication sont chacune responsables de soutenir au moins un comité de l'ATTSNB.

Cette année, la registraire, Martine Paquet, a appuyé le comité des questions de pratique, d'éthique et des normes professionnelles, le comité d'examen, le comité des plaintes et le comité de discipline.

La consultante en travail social, Keara Grey, a travaillé avec le comité d'éducation, le comité consultatif autochtone et le comité d'action sociale.

L'agente de communication, Isabelle Agnew, et l'agente de communication par intérim, Laure Piccetto, ont soutenu le comité de promotion de la profession.

---

## 04 Participation des membres

Nous continuons d'encourager nos membres et nos groupes à l'échelle de la province à participer aux efforts visant à faire la promotion de la profession du travail social et de l'Association. Cette année, nous avons mené notre sondage annuel auprès des membres afin de connaître leurs opinions sur nos communications et la façon dont nous pouvons les améliorer. Nous avons participé à des présentations et des activités dans l'ensemble de la province qui nous ont permis de tenir des discussions avec des étudiants et étudiantes sur les façons dont nous pouvons favoriser leur participation. Nous cherchons toujours de nouvelles façons novatrices de faire participer les membres ; si vous avez des idées à cet égard, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel au [info@nbasw-attsnb.ca](mailto:info@nbasw-attsnb.ca).

---

## 05 Médias sociaux et communications numériques

Notre Agente de communications en intérim, Laure Piccetto, est heureuse d'annoncer que nos communications de masse par courriel ont maintenu des chiffres stables au cours de l'année passée, pendant que nos chiffres d'engagement sur les médias sociaux et sur le site Web continuaient d'augmenter. Notre campagne promotionnelle a considérablement renforcé notre présence en ligne au cours de la dernière année. Elle a renforcé notre présence en ligne pour aider à éduquer le public sur le travail social et améliorer la perception de la profession par le public. Pour en savoir plus sur nos performances de communication, y compris les données d'engagement et d'impression, veuillez consulter la page 14.

# 06

## Déontologie

En tant que registraire, Martine a offert des services de consultation sur la déontologie à plusieurs membres qui ont consulté l'ATTSNB. Martine a également offert une présentation sur le Code de déontologie professionnelle de l'ATTSNB au conseil d'administration du Centre de ressources pour les familles des militaires et une présentation sur la retraite et le travail social au chapitre de Fredericton. Si votre chapitre aimerait recevoir une présentation sur le Code de déontologie professionnelle, les procédures disciplinaires de l'ATTSNB ou toute autre question, n'hésitez pas à communiquer avec Martine par courriel ou par téléphone au 506-444-9196.

# 07

## Écoles de travail social

Nous continuons à faire la promotion de l'association en donnant aux étudiants en travail social de St. Thomas et de l'Université de Moncton des exposés sur le processus de demande d'adhésion et les avantages de l'adhésion. Nous continuons également d'accueillir des étudiants pour leurs stages, dont l'une qui souhaitait partager quelques mots:

« Au cours de mon stage d'hiver à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, j'ai collaboré à l'élaboration de l'inscription des travailleurs sociaux inscrits en pratique avancée (APRSW). Plus précisément, j'ai poursuivi le travail de l'étudiante précédente en compilant des programmes de maîtrise en travail social qui répondent pleinement, partiellement ou au minimum aux exigences énoncées dans les règlements de l'ATTSNB (2020) et en développant des justifications basées sur le matériel de cours disponible et la démonstration des connaissances (2020). Grâce à l'apprentissage expérientiel, j'ai développé une solide compréhension de ce qu'implique le processus d'élaboration des politiques, c'est-à-dire la formation de comités, la rédaction de mandats et la création de documents internes appropriés.



Lauren Ripley, stagiaire de l'ATTSNB

En participant à des réunions d'équipe hebdomadaires, j'ai beaucoup appris sur les opérations et les rôles au sein de l'ATTSNB et j'ai aimé connaître l'équipe personnellement. J'apprécie beaucoup l'accueil et le soutien de tout le monde, en particulier lorsque je travaille dans une autre province. Dès ma première réunion d'équipe, j'ai été encouragé à partager mes pensées et mes idées, ce qui a été extrêmement stimulant à la fois personnellement et professionnellement. Je suis extrêmement reconnaissant d'avoir eu cette opportunité et je suis ravi de continuer à travailler avec l'Association pendant le stage d'été 2021. »

# 08

## Membres

Du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, le nombre total approuvé par la Registraire était 205, soit 25 de plus que l'an dernier.

- La Registraire a approuvé 109 demandes – membres praticiens (15 de plus que l'an dernier);
- La Registraire a refusé 1 demande;
- La Registraire a approuvé 27 demandes – membres temporaires autorisés (4 de moins que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 58 demandes – membres étudiants (21 de plus que l'an dernier); et
- La Registraire a approuvé 9 demandes de réadmissions (9 de moins que l'an dernier).

# 09

## Réadmission

Une personne qui veut redevenir membre de l'ATTSNB un an ou plus après avoir laissé tomber son adhésion doit soumettre une demande de réadmission. Les demandes sont étudiées par la registraire. Au cours de l'année écoulée, la registraire a approuvé 9 demandes, soit 8 de moins que l'année précédente.

# 10

## Plaintes, discipline et rapports

Pendant l'année, aucun rapport n'a été reçu de la part d'un professionnel de la santé qui avait raison de croire qu'un autre professionnel de la santé qui fait partie de l'ATTSNB aurait commis un acte de violence sexuelle envers un client. Pour obtenir de plus amples détails, veuillez consulter les rapports du Comité des plaintes et du Comité de discipline.

# 11

## COVID-19

En mars 2020, la pandémie mondiale de COVID-19 a pris tout le monde par surprise. Tout au long de l'année, le bureau a communiqué régulièrement avec le ministère de la Santé et a envoyé 28 courriels liés à la COVID-19 aux membres. Pendant la première vague, l'Association a dirigé un comité spécial avec d'autres professionnels de la santé. L'ATTSNB a été proactive en communiquant avec les membres pour se tenir au courant des lignes directrices provinciales en matière de sécurité, des plans opérationnels du COVID-19 et d'un regard sur la façon dont cela affecterait la pratique quotidienne des travailleurs sociaux. Un plan opérationnel a été élaboré pour le bureau de l'ATTSNB et une section COVID-19 sur le site Web de l'ATTSNB a été rapidement mise en place pour répondre aux questions imminentes et l'Association a choisi d'opérer à distance. De plus, l'ATTSNB a demandé que les travailleurs sociaux travaillant dans le secteur privé soient considérés comme essentiels pour qu'ils puissent reprendre les services malgré le niveau d'alerte rouge initial à l'échelle de la province. Au cours de la deuxième vague, les opérations ont repris en personne pour certains, avec des plans opérationnels en place pour assurer la sécurité des clients et des praticiens.

Tout au long de la troisième vague, les travailleurs sociaux ont été jugés éligibles aux vaccins COVID-19, la licence Zoom for Healthcare a été prolongée jusqu'en mars 2022, grâce à l'Association qui a poussée pour ces implémentations. La section bien-être a été mise en place dans le bulletin et le site web, afin de rappeler aux membres que prendre soin de leur bien-être est autant essentiel que les services qu'ils fournissent. Les travailleurs sociaux ont été un pilier des collectivités du Nouveau-Brunswick et il est essentiel de le reconnaître, car la demande de services a connu une augmentation importante depuis le début de la pandémie. Nous comprenons que cette année a été extrêmement exigeante et nous vous remercions pour tout votre travail acharné. Le Nouveau-Brunswick a la chance d'avoir des travailleurs sociaux aussi dévoués.

# 12

## Campagne de promotion publique

Mars 2020 a marqué le lancement de notre campagne de promotion publique. La phase 1 de la campagne a consisté à lancer les publicités créées par la firme M5 Marketing sur Facebook et Google pour améliorer la perception publique des travailleurs sociaux. Depuis notre dernier rapport annuel, le nombre d'impressions a considérablement augmenté. Du 1er avril 2020 au 31 janvier 2021, les publicités de la campagne publique ont été diffusées plus de 4,6 millions de fois sur Facebook et Google. Au cours de la même période, 29 734 clics ont été effectués sur les annonces, ce qui indique que le taux de clics était de 0,65%, ce qui signifie que les annonces ont bien fonctionné.

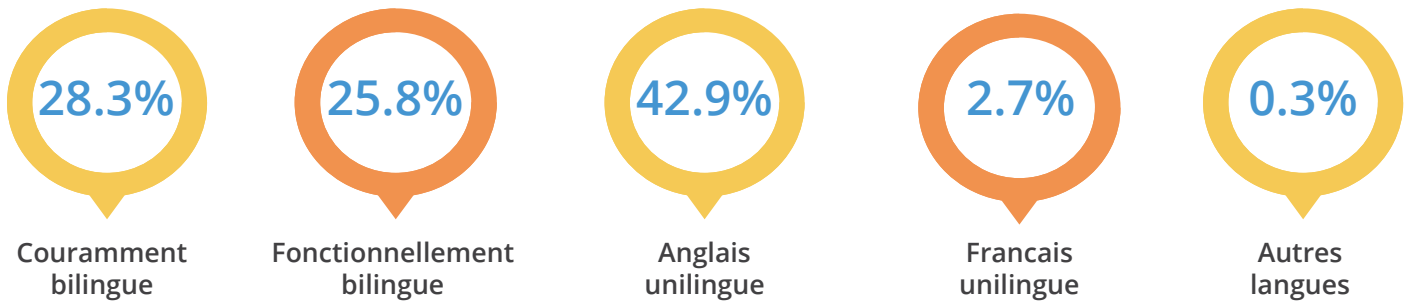
**4.6 MILLION**  
impressions

**29,734**  
clics

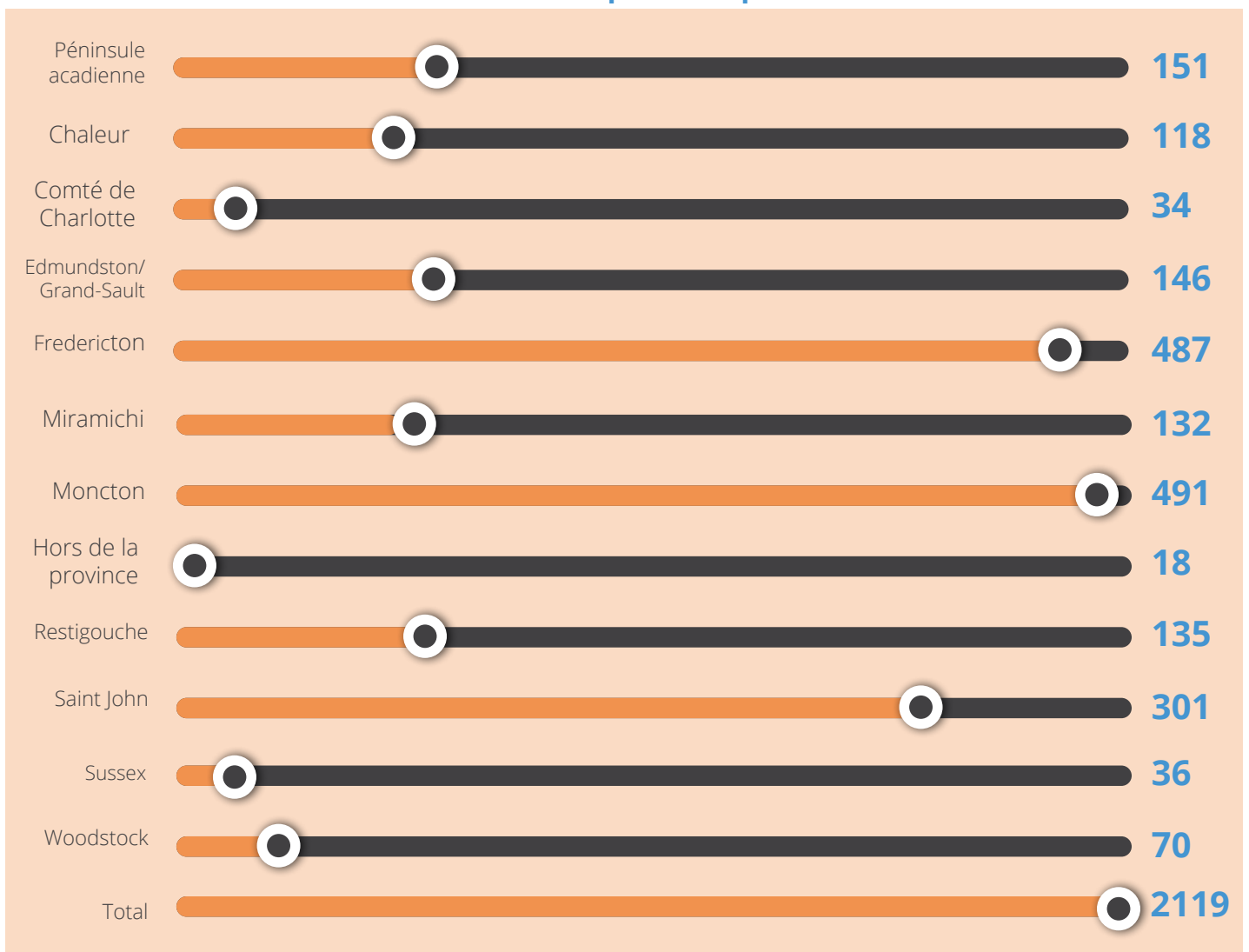


# Statistiques des membres

## Langues des membres



## Membres par chapitre



## Membres par éducation



# Statistiques de communication

L'ATTSNB a travaillé fort cette année pour améliorer ses communications. Laure Piccetto, agente de communications, est heureuse de communiquer les données de communications numériques suivantes:

2122  
J'AIMES

## Facebook de l'ATTSNB

Nos pages Facebook anglaise et française ont eu une année record en termes d'augmentation de « j'aimes ». En mars 2021 les pages comptaient 2122 j'aimes, ce qui signifie que nos « j'aimes » ont augmentés de 53% dans la dernière année.

+53%

## Site Web de l'ATTSNB

Nombre total de pages vues



109,856

Vues de pages uniques



89,237

Nombre total de sessions



55,978

## Courriels de l'ATTSNB

39%

Taux d'ouverture des courriels aux membres

•En 2020-2021, l'ATTSNB a envoyé une moyenne de 3.83 courriels par mois aux membres.

•Parmi les courriels envoyés aux membres, les courriels ont, en moyenne, vu un taux d'ouverture de 39%.

•Le taux d'ouverture standard sur les courriels est de 25%. Nous restons nettement au-dessus de cette moyenne dans les deux langues officielles.

## Couverture médiatique de l'ATTSNB

2

Nombre de présentations aux parties prenantes du public

2

Nombre de lettres proactives à l'éditeur pour promouvoir la profession

4

Nombre d'entrevues médiatiques proactifs faisant la promotion de la profession

# Rapport de la représentante de l'ACTS

Je présente respectueusement le présent rapport sur les activités du Conseil de l'ACTS au cours de l'année écoulée, et je remercie sincèrement le Conseil et les membres de l'ATTSNB de m'avoir donné la possibilité précieuse de participer à ces activités pendant cette période très distincte et difficile.

En raison de la COVID-19, l'ACTS, comme la plupart des autres organismes, a tenu toutes ses réunions pendant l'exercice 2020-2021 par vidéoconférence Zoom. La COVID-19 n'a pas constitué un obstacle pour le travail continu de notre association nationale en vue de prendre des mesures stratégiques pour atteindre les objectifs énoncés dans les quatre piliers du plan de mise en œuvre stratégique, lequel prévoit maintenant des résultats escomptés pour chaque pilier.

L'ACTS a accompli beaucoup de travail au cours de l'année à l'égard des membres provinciaux et territoriaux. L'association de l'Ontario (ATTSO) a réintégré l'ACTS en avril 2021, ce qui permet à l'ACTS de parler au nom d'une plus grande partie du pays. Même si l'association de l'Alberta a réintégré l'ACTS il y a plusieurs années, la participation de cette province changera, car l'Alberta aura le statut d'un collège plutôt que d'une association. L'Alberta adoptera des règlements distincts pour son association et son collège ; par conséquent, d'ici 2023, il y aura une incidence sur les finances et la participation de l'Alberta au sein du Conseil de l'ACTS.



Le plan stratégique de l'ACTS prévoit maintenant des résultats escomptés liés à chaque activité qui fait partie de ses piliers.

## **Pilier 1 : Promouvoir la profession**

- Campagne de publicité de deux ans sous le thème « le travail social est essentiel » ; transfert du site Web de Drupal à Backdrop ; changements de bannière, de couleurs et de logo
- Appui du projet de loi d'intérêt privé intitulé Loi concernant l'établissement d'une stratégie nationale sur le revenu de base garanti
- Lettres aux parlementaires fédéraux : nouvelle portée de la profession ; masques portant la mention « le travail social est essentiel » ; comité sur la thérapie de conversion

## **Pilier 2: Les travailleurs sociaux considèrent leur profession comme essentielle.**

- article sur la parité en matière d'économie et de santé mentale dans The Hill Times
- l'ACTS un témoin à l'égard de la Loi sur le divorce
- protocole d'entente et travaux portant sur une politique relative à la collaboration avec l'Association of Black Social Workers (ABSW)
- consultations menées auprès des travailleuses et travailleurs sociaux autochtones au sujet du code
- participation continue au forum professionnel sur la santé publique
- élaboration d'un plan d'action sur la santé mentale et participation aux soumissions prébudgétaires

## **Pilier 3 : Renforcer la profession**

- 10 heures de perfectionnement professionnel sur les interventions pratiques offertes par le biais de webinaires
- webinaires offerts au sujet du racisme systémique et des parcours collectifs de réconciliation
- lancement d'une publication sur les avantages et les services offerts aux membres
- renforcement de la profession au moyen d'activités liées à la réintégration de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux de l'Ontario

Les communications et le partage de renseignements avec les membres sont essentiels pour l'ACTS, et le remaniement du site Web au cours des deux à quatre prochaines années jouera un rôle important en vue d'obtenir les résultats visés par le plan stratégique.

Pour conclure, je tiens à souhaiter à tous et à toutes un été sain et sécuritaire à mesure que nous poursuivrons notre travail pendant cette période distincte de la pandémie de COVID-19.

**Barb Whitenect, TSI**  
**Représentante de l'ACTS**

# Rapports des comités

Un certain nombre de comités aident l'ATTSNB à réaliser son important travail. Voici les rapports des comités de cette année.

## 01 Comité des règlements administratifs

After 3 years of concerted work which resulted in new By-Laws, proclaimed once the New Brunswick Association of Social Workers Act became legislation in June 2019, with subsequent amendments passed in 2020 at the AGM, this past year did not result in any proposals for change.

Preliminary discussions have been in place, however, regarding anticipated amendments with respect to embellishment of the Association interfacing with the universities as our regulatory body for potential members. Research is being convened towards this goal and conversations have begun with the schools of social work. This will warrant further committee work going forward.

A terms of reference document was developed and approved for our Committee which consists of Valerie DeLong, Sheryl Noble, Tanya Smith, and Geraldine Poitier Baiani. Miguel LeBlanc, Martine Paquet, and Keara Grey continue to provide exceptional support, guidance, and leadership from the NBASW office.

**Anne Caverhill, TSI**  
**Présidente du Comité des règlements administratifs**

## 02 Comité des plaintes

Le Comité des plaintes est chargé d'examiner les documents qu'il reçoit des plaignants et des intimés et d'obtenir d'autres documents et dossiers pertinents. En vertu du paragraphe 17(6) de la loi, le Comité des plaintes est chargé d'examiner la conduite d'un membre, actuel ou ancien, qui fait l'objet d'une plainte écrite déposée auprès de la registraire. Si les membres du Comité des plaintes sont d'avis que la plainte ne devrait pas être rejetée, ils peuvent prendre les mesures qui s'imposent afin de résoudre la plainte ou peuvent renvoyer la plainte au Comité de discipline pour la tenue d'une audience. S'il est question d'affaires complexes, le comité peut consulter le conseiller juridique de l'ATTSNB pour obtenir des avis juridiques sur les mesures à prendre ainsi que sur la rédaction de décisions. Dans le cas de certaines plaintes, il peut s'avérer nécessaire de mener une enquête plus approfondie et le comité peut demander de retenir les services d'un enquêteur.

Le Comité des plaintes est composé d'au moins deux membres de l'ATTSNB et d'au moins une personne qui représente le public. Le représentant du public est nommé par le ou la ministre de la Santé. Voici la composition du Comité des plaintes en 2020-2021 : Omer Savoie, président ; Carole Poitras et Mylène Breau, Anouk McGraw membres réguliers; Norma Dubé et Lia Daborn, représentantes du public. Grâce à l'aide de la registraire, le Comité des plaintes tient une ou deux réunions par mois par Microsoft Teams. La plupart des réunions sont tenues pendant la pause de midi, et je remercie les membres du comité de leur collaboration. Au cours de la période du 1er avril 2020 au 31 mai 2021, le Comité des

**2 affaires prennent en moyenne 78,5 jours ouvrables pour les cas de discipline, de leur ouverture jusqu'à leur clos**

**Le comité a reçu 36 nouvelles plaintes, et 7 plaintes ont été reportées de l'année précédente.**

**De ces 43 plaintes, 28 étaient rejetées et 5 plaintes ont été renvoyées au Comité de discipline. Il y a actuellement 10 affaires en cours.**



plaintes a reçu 36 nouvelles plaintes, et 7 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 43 plaintes, 28 ont été rejetées et 5 ont été renvoyées au Comité de discipline. Le traitement de 10 plaintes est en cours.

En tant que président du comité, je peux attester que chaque plainte est examinée de façon respectueuse et impartiale. Si un conflit réel ou apparent survient, le membre du comité en question se retire du traitement de la plainte. En plus de l'examen des plaintes, le Comité des plaintes a aussi élaboré une procédure pour le traitement des candidatures ainsi qu'une politique sur les critères d'admissibilité, lesquelles ont été approuvées en février 2021 par le Conseil d'administration.

Pour conclure, je tiens à remercier les membres du Comité des plaintes, ainsi que la registraire, Martine Paquet, du dévouement dont elles font preuve et de leur soutien. Grâce à vous, c'est un vrai plaisir de faire partie du comité.

**Omer Savoie, TSI**  
**Président du Comité des plaintes**



*Président précédent de l'ATTSNB, Claude Savoie, au Banquet de l'AGA de 2020*



*Luc Poitras, Trésorier, au Banquet de l'AGA de 2020*

## 03 Comité d'examen

Le Comité d'examen est composé des personnes suivantes: Geneviève Bourgeois (Présidente), Chantal Haché Chiasson, Jenny Haché (membres réguliers) et Jessica Melanson (membre du public). À titre d'information, le comité a deux postes vacants. Si vous voulez faire partie du comité, veuillez communiquer avec le bureau de l'ATTSNB.

Au cours de l'année, le Comité a examiné la première ébauche du Manuel de Politiques et Procédures du Comité d'examen. Les membres poursuivront leur travail au cours de la prochaine année.

En juin 2019, le Comité avait délégué à la Registraire le pouvoir d'approuver les demandes d'adhésions tel qu'identifiés au paragraphe 11 (5) de la Loi sur l'ATTSNB et aux articles 3.3.0, 3.3.1 et 3.3.2 des règlements administratifs de l'Association. Depuis la délégation des pouvoirs, la Registraire est désormais en mesure d'examiner et d'approuver les nouvelles demandes à l'Association dans l'une des catégories suivantes: membres praticiens, membres temporaires autorisées, membres étudiants et demandes de réadmission.

Du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, le nombre total approuvé par la Registraire était 205, soit 25 de plus que l'an dernier.

- La Registraire a approuvé 109 demandes – membres praticiens (15 de plus que l'an dernier);
- La Registraire a refusé 1 demande;
- La Registraire a approuvé 27 demandes – membres temporaires autorisés (4 de moins que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 58 demandes – membres étudiants (21 de plus que l'an dernier); et
- La Registraire a approuvé 9 demandes de réadmissions (9 de moins que l'an dernier).

Le délai moyen de traitement est de 3 jours ouvrable (à partir du moment où l'ATTSNB a reçu la dernière exigence relative à la demande jusqu'au moment où le dossier est examiné par la Registraire).

Je tiens à remercier tous les membres du Comité pour leur travail continu et leur dévouement.

**Geneviève Bourgois, TSI**  
**Présidente du Comité d'examen**

## 04 Comité de discipline

Le Comité de discipline est composé d'au moins trois personnes ; un membre qui préside le comité, un membre ordinaire de l'ATTSNB et un représentant du public constituent le quorum. Le Comité de discipline actuel est composé des personnes suivantes : Genevieve Bourgeois Breau, Carla Gregan-Burns et Cindy Marshall, membres ordinaires ; Paul Blanchard, représentant du public ; Genevieve Forest-Allard, présidente.

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, cinq nouvelles plaintes ont été reçues par le Comité de discipline et une autre plainte a été reportée de l'année précédente, ce qui donne en tout six plaintes actives. Deux des six plaintes ont été réglées et le traitement de quatre autres plaintes est en cours. Le Comité de discipline a élaboré une procédure pour le traitement des candidatures ainsi qu'une politique sur les critères d'admissibilité, lesquelles ont été approuvées en février 2021 par le Conseil d'administration.

En tant que présidente du Comité de discipline, je tiens à rappeler aux membres les ressources dont ils disposent en tant que membres praticiens. Ces ressources se trouvent sur le site Web de l'ATTSNB, à la partie réservée aux ressources, et comprennent notamment le Code de déontologie, le document portant sur la prise de décisions conformes à la déontologie, les normes de pratique et les lignes directrices.

En conclusion, compte tenu du fait que l'année écoulée s'est avérée difficile pour nous tous, je tiens à remercier les membres du comité de leur travail ardu, notre conseiller juridique de sa disponibilité et notre registraire, Martine Paquet, de son expertise, de son dévouement à l'égard de notre association et de son soutien constant.

**Geneviève Forest-Allard, TSI**  
**Présidente du Comité de discipline**

2.8

jours ouvrables entre  
la demande complète  
et l'approbation de  
l'enregistrement

205

le comité a approuvé  
l'adhésion de 162  
personnes en  
2020-21

5

plaintes ont été  
régées en 2020-21

2 affaires prennent en  
moyenne 78,5 jours ou-  
vrables pour les cas de  
discipline, de leur ouver-  
ture jusqu'à leur clos

## 05 Comité d'éducation

Le Comité d'éducation est composé des personnes suivantes ; Jennifer Dwyer ; Jennifer Furrow ; Susan Gavin, présidente et représentante au sein du Conseil. La consultante en travail social de l'ATTSNB, Keara Grey, assure des services de soutien au comité. Depuis la présentation du dernier rapport pendant l'AGA de 2020, le comité a étudié et approuvé plusieurs demandes de bourses et de prix.

En 2020-2021, le Comité d'éducation a poursuivi son travail en vue de modifier la Politique sur l'éducation professionnelle continue (ÉPC). Malgré les restrictions imposées par la pandémie de COVID-19, le comité a tenu des réunions régulières par téléphone et au moyen de MS Teams et a échangé des renseignements par courriel. Les membres du comité ont élaboré la politique proposée sur l'ÉPC après avoir analysé les constatations découlant de deux séries de consultations auprès des membres de l'ATTSNB. Les documents de consultation envoyés aux membres ont compris un sondage mené en novembre 2019 auquel 290 personnes ont répondu, ainsi qu'une demande de rétroaction sur une ébauche de la politique en septembre 2020, à laquelle 110 membres ont fourni une rétroaction, y compris un chapitre régional. La communication qui a été envoyée aux membres dans le cadre des consultations sur l'ébauche de la politique comprenait deux documents : l'ébauche de la Politique sur l'ÉPC et un document en trois colonnes qui présente la politique actuelle, les modifications proposées et la justification de chaque modification proposée.

Le comité remercie les membres qui ont pris le temps de fournir une rétroaction. En plus des constatations découlant des consultations menées auprès des membres, le comité a examiné des politiques sur l'ÉPC adoptées par le secteur du travail social dans d'autres provinces et territoires, les politiques adoptées par d'autres professions réglementées et des recherches universitaires sur la question. Le comité a présenté une ébauche de la politique modifiée sur l'ÉPC au Conseil d'administration de l'ATTSNB pendant quelques réunions, ce qui a donné lieu à d'autres modifications, telles que la suppression de la disposition portant sur les vérifications. La nouvelle politique proposée sur l'ÉPC sera présentée aux membres pendant l'AGA de 2020-21 à des fins d'approbation. Au nom du comité, je tiens à exprimer notre profonde gratitude pour les contributions d'une membre de longue date du comité, Tanya Smith, dont le mandat au comité vient de se terminer.

**Susan Gavin, RSW**

**Présidente du Comité d'éducation**

---

## 07 Comité consultatif autochtone

Le Comité consultatif autochtone a tenu plusieurs réunions au cours de la dernière année, dont toutes ont été virtuelles pour respecter les mesures de sécurité nécessaires en raison de la pandémie de COVID-19. Au cours de l'année, les membres du comité ont consacré leurs efforts à la rédaction des Normes relatives aux compétences culturelles pour le travail social auprès des peuples autochtones, lesquelles constituent les normes minimales de connaissances et de compétences que les travailleuses et travailleurs sociaux doivent appliquer lorsqu'ils travaillent auprès des peuples autochtones.

Les normes ont été envoyées aux membres de l'ATTSNB dans le cadre des consultations menées du 10 au 31 mars 2021. Pendant les consultations, l'ATTSNB a reçu quatre réponses, lesquelles étaient extrêmement positives et appuyaient les normes. Les membres du comité remercient les membres qui ont fourni une rétroaction. Après avoir travaillé fort au cours des deux dernières années à l'élaboration des normes, le comité est ravi d'annoncer que les normes ont été adoptées pendant la réunion du Conseil d'administration tenue en mai 2021 et qu'elles sont maintenant en vigueur.

Le comité a entamé l'élaboration d'une séance de formation sur les normes, qu'il espère offrir aux membres l'année prochaine. Nous invitons tous les membres à prendre connaissance des normes et de leurs devoirs déontologiques en tant que travailleuses et travailleurs sociaux, et nous attendons avec plaisir de poursuivre notre travail important en collaboration avec l'association au cours de l'année qui commence.

**Michelle Sacobie, TSI et Theresa Dawn Louis, TSI**  
**Co-présidentes du Comité consultatif autochtone**

# 07

## Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles

Le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles est composé des personnes suivantes : Erica Vienneau, Kathleen MacPhee, Anouk McGraw et Jenny Haché. À titre d'information, le comité a des postes vacants. Il faudrait remplir ces postes pour permettre au comité de poursuivre son important travail. Si vous voulez faire partie du comité, veuillez communiquer avec le bureau de l'ATTSNB.

Au cours de l'année écoulée, les membres ont fourni un apport pendant la rédaction des Normes concernant les services de télésanté, l'utilisation des outils technologiques et le travail social et les Normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social.

Le comité a répondu à une question portant sur la déontologie posée par un membre en 2020-2021, soit sur le consentement et confidentialité. Les membres du comité ont hâte de continuer à offrir aux membres un tel service de consultation au cours de l'année qui commence. Si vous avez des questions sur la déontologie, n'hésitez pas à communiquer avec la registraire de l'ATTSNB, Martine Paquet, où à remplir le Formulaire de contact avec le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles qui se trouve sur le site Web de l'ATTSNB.

Je remercie les membres du comité et de leurs dévouements.

**Jenny Haché, TSI**  
**Représentante au sein du conseil**



*Présidente de l'ATTSNB, Géraldine Poirier Baiani, qui présente à l'AGA de 2020*



# 08

## Comité de la promotion de la profession

Cette année, le comité de Promotion de la Profession à continuer son travail entamé. Malgré la pandémie, nous avons continués nos rencontres par mode virtuel ou appel conférence.

Nous avons continué notre travail sur les termes de références et nous avons mis en place pour une troisième année consécutive notre concours "Promouvoir notre profession " durant le mois de mars. Félicitations au gagnantes Amy O'Keefe et Melanie Polley!

La grosse partie de notre travail a été de continuer le travail amorcé sur la promotion et nous avons continué de travailler en collaboration avec la firme M5. La première étape de notre plan était de sensibiliser le public et mieux lui faire comprendre toutes les fonctions qu'exercent les travailleurs sociaux. Selon les commentaires reçus et les chiffres (statistiques) que la firme m5 nous a remis, nous pouvons être fiers de ce premier objectif. Présentement, le comité a entamé le travail de la deuxième étape qui est d'acquérir une compréhension approfondie des rôles et des impacts des travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick.

Durant la prochaine année, le comité va continuer de travailler sur notre plan de promotion et va visiter notre définition de membre honoraire tout en consultant différentes définitions existantes afin de s'en approprier une qui répondrait à nos besoins.

Je tiens à remercier madame Laure Piccetto, agente de communications et monsieur Miguel LeBlanc, directeur-général pour leurs disponibilités et leurs contributions. Merci aux autres membres du comité soit madame Karine Levesque, Carla Gregan-Burns, Vickie Maltais et Géraldine Poirier Baiani pour tout ce beau travail en plus de nos horaires qui sont un peu différents pendant cette période de pandémie. Les derniers et non les moindres, Merci à vous tous, travailleuses sociales et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick pour votre support et vos commentaires constructifs que ce soit sur les réseaux sociaux ou autres...c'est très apprécié.

**Théo Saulnier, TSI**

**Président du Comité de la promotion de la profession**

---

# 09

## Comité d'action sociale

Le Comité d'action sociale a le plaisir de souhaiter la bienvenue à plusieurs nouveaux membres cette année. Voici la composition actuelle du comité : Erin Jackson, présidente ; Jenny Haché, qui assure la liaison entre le comité et le Conseil ; Samantha Martin ; Olivia Newcombe ; Joelle Blais ; Zo Bourgeois. Le comité remercie Erica Vienneau, ancienne membre du comité qui a assuré la liaison, pour sa participation aux activités du comité au cours des deux dernières années.

Malgré les défis posés par la pandémie, le Comité d'action sociale s'est réuni par vidéoconférence afin de prendre connaissance du travail que des stagiaires du programme de baccalauréat post-diplôme de la St. Thomas University avaient réalisé pendant leur stage en action sociale auprès de l'ATTSNB. Ils ont fait des recherches sur les sites d'injection sûrs et les perceptions des travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick à l'égard de ces sites. Le comité a fourni une rétroaction et des idées précieuses sur le sujet.

Le comité a aussi offert une rétroaction importante pendant l'élaboration de divers documents de l'ATTSNB, notamment les Lignes directrices sur le travail social et l'utilisation de Naloxone, qui ont été adoptées en septembre 2019 par le Conseil d'administration de l'ATTSNB et qui précisent que les travailleuses et travailleurs sociaux qui ont des motifs raisonnables de soupçonner qu'un client a pris une surdose peuvent administrer la Naloxone s'ils sont compétents pour le faire et si un autre professionnel de la santé qualifié n'est pas présent.

L'ATTSNB remercie les membres du comité du dévouement dont elles font constamment preuve à l'égard de l'action sociale et a hâte de voir à quelles activités le Comité d'action sociale participera au cours de l'année qui commence.

**Présenté au nom du Comité d'action sociale,**

**Keara Grey, TSI**

**Consultante en travail social de l'ATTSNB**



## Recherche de nouveaux membres du comité

L'ATTSNB a actuellement plusieurs postes vacants à divers comités. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour rejoindre nos comités et offrir leur expertise unique aux groupes. Le bénévolat au sein d'un comité est une excellente façon d'interagir avec les autres travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, accumuler des heures d'ÉPC et de s'impliquer dans votre Association.

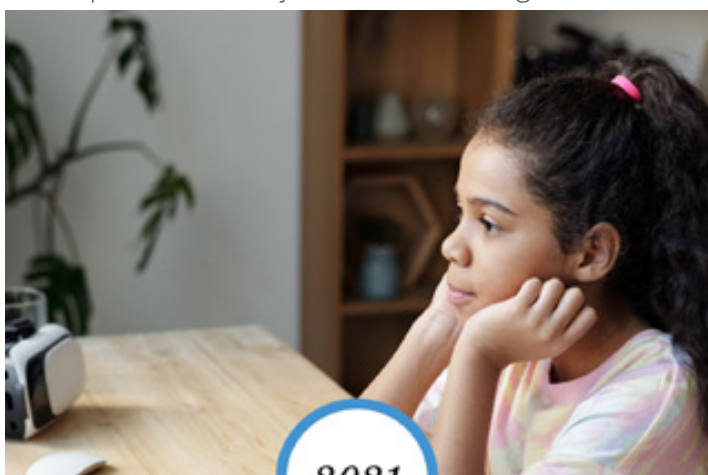
Si vous êtes intéressé à rejoindre l'un des comités, veuillez visiter notre site Web pour plus d'informations sur ce que fait chaque comité et remplir le formulaire de demande. Vous pouvez également contacter notre bureau par courriel à [nbasw@nbasw-atsnb.ca](mailto:nbasw@nbasw-atsnb.ca) pour plus d'informations.

# Rédaction de documents, de lignes directrices et de normes

Au cours de la dernière année, l'ATTSNB a publié des documents pour diverses consultations menées par le gouvernement, notamment les Recommandations formulées dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022 et la Vision pour les soins de santé au Nouveau-Brunswick. Dans les deux documents, l'ATTSNB a souligné l'importance de donner aux gens du Nouveau-Brunswick accès aux services de santé mentale convenables, en temps opportun, lorsqu'ils en ont besoin, y compris pendant des crises lorsque la police intervient. Au cours de l'année, l'ATTSNB a continué de préconiser un modèle d'intervention en matière de santé mentale selon lequel des services seraient offerts sur appel, 24 heures sur 24, sept jours par semaine, à l'échelle de la province. Un tel modèle permettrait à la police de demander à des travailleuses et travailleurs sociaux de garde de fournir des services de santé mentale et d'intervention en cas de crise. Le modèle proposé a été vu d'un oeil favorable par la police qui a été consultée et l'ATTSNB attend avec plaisir de poursuivre des discussions au cours de l'année qui vient.

Au cours de l'année écoulée, l'ATTSNB a fièrement adopté diverses lignes directrices et normes qui offrent une orientation claire aux travailleuses et aux travailleurs sociaux et qui favorisent la justice sociale. Il s'agit notamment des **Lignes directrices sur le travail social et l'utilisation de Naloxone**, des **Normes concernant les services de télésanté**, l'utilisation des outils technologiques et le travail social, les **Normes relatives aux compétences culturelles pour le travail social auprès des peuples autochtones** et des **Normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social**. L'Association a donné la priorité à ces documents, car les travailleuses et travailleurs sociaux, ainsi que des membres du grand public, posaient beaucoup de questions à cet égard.

Quant à l'action sociale et à la politique sociale progressive, il faudrait souligner les **Normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social**. Pendant longtemps, l'Association a reçu des appels de la part de travailleuses et de travailleurs sociaux et de membres du grand public au sujet d'enfants qui voulaient avoir accès aux services, mais qui n'avaient aucun tuteur qui était prêt à consentir aux services. Sachant que ces enfants et jeunes, qui sont parmi les membres les plus vulnérables de notre société, tombaient entre les mailles du filet, l'Association a rédigé ces normes après avoir reçu un avis juridique et mené des consultations auprès de diverses parties prenantes. Les Normes concernant la capacité des mineurs



2021

### **NORMES CONCERNANT LA CAPACITÉ DES MINEURS DE CONSENTIR AUX SERVICES DE TRAVAIL SOCIAL**

Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du  
Nouveau-Brunswick

Adoptées par le Conseil d'administration le 27 février 2021

NBASW  ATTSNB

de consentir aux services de travail social sont basées sur la doctrine du mineur mature. Selon cette doctrine, propre à la common law et issue d'une décision de la Cour suprême du Canada, si un mineur est capable de comprendre la nature et les conséquences d'un traitement proposé, il peut, peu importe son âge, consentir au traitement. Cela permet aux travailleuses et aux travailleurs sociaux de fournir des services aux enfants et aux jeunes qui sont capables de consentir aux services. L'adoption de ces normes fait en sorte que davantage d'enfants et de jeunes du Nouveau-Brunswick aient accès aux services de travail social lorsqu'ils en ont besoin. L'ATTSNB a l'intention de rédiger au cours de l'année qui commence des lignes directrices connexes sur l'évaluation de la capacité.

L'Association attend avec plaisir de poursuivre au cours de la prochaine année d'autres initiatives d'action sociale, de défense des droits et de participation à l'élaboration de politiques sociales.

## Le saviez-vous?

Selon la doctrine du mineur mature, propre à la common law, si un mineur est capable de comprendre la nature et les conséquences d'un traitement proposé, il peut consentir au traitement. Il n'y a aucune exigence minimale relative à l'âge pour le consentement ; il est plutôt question de capacité individuelle.

# Rapports des chapitres

Les membres de l'ATTSNB appartiennent à 11 chapitres régionaux. Chaque membre de l'Association appartient à un chapitre, et les chapitres tiennent des réunions. Les chapitres traitent des questions régionales qui se posent aux membres, aident les membres à avoir accès au perfectionnement professionnel et assurent la liaison entre les membres et le Conseil d'administration.

## 01

### Chapitre de la Péninsule Acadienne

Le comité exécutif du Chapitre de la Péninsule acadienne de l'ATTSNB est composé de André-Marc Friolet comme directeur de chapitre, Geneviève Bourgeois comme présidente, Annette Comeau comme trésorière, Julie Lanteigne comme secrétaire et de Théo Saulnier comme conseiller. Le comité exécutif s'est rencontré à quelques reprises par Zoom afin de maintenir un contact régulier, étant donné la pandémie COVID-19. Le Chapitre de la Péninsule acadienne a maintenant son groupe privé sur la plateforme Facebook sous le nom ATTSNB Chapitre de la Péninsule acadienne qui a atteint un nombre de 88 membres jusqu'à présent.

Ce groupe Facebook nous aide à faciliter la communication avec nos membres afin de leur partager des informations au niveau local, provincial et national et toutes informations pertinentes par rapport au travail social. Nous envoyons également les informations importantes par courriel afin d'essayer de rejoindre le plus de membres possibles. Nous avons lancé des concours qui ont été très populaires sur notre page Facebook et qui a fait ressortir un sentiment rassembleur. Pour le premier concours, nous avons demandé aux membres de nous partager les moyens qu'ils utilisaient pour gérer leur stress. Nous avons également lancé un concours pour la St-Valentin, et nous avons demandé aux membres de partager le nom d'un TS qui se méritait le prix et pourquoi. Ce concours a très bien fonctionné et il a fait ressortir du positif que l'on peut tous apprécier durant cette période difficile de pandémie. D'un côté personnel, ce concours m'a tellement fait sourire, et ce fut un rappel que même en passant à travers une épreuve difficile, comme la pandémie COVID-19, nous sommes capables de s'encourager, de reconnaître les très belles forces et qualités de nos collègues et d'être capable de l'exprimer à haute voix. Ce fut une très belle activité. Nous avons également distribué des articles promotionnels à plusieurs membres pendant le mois de travail social. Le comité exécutif a encore pleins d'idées et il espère rejoindre encore plus de membres dans la prochaine année. Bonne continuité à tous !

**Geneviève Bourgeois, TSI**

**Présidente du chapitre de la Péninsule Acadienne**

# 02

## Chapitre Edmundston / Grand-Sault

Le Chapitre Edmundston / Grand-Sault de l'ATTSNB est demeuré actif malgré une année bien différente! Le vent dans les voiles suivant une relance réussie, nous voilà littéralement « figé » d'une Pandémie qui est venue fracassée le monde entier. Les membres de l'exécutif du chapitre se sont tout de même démontrés dévoués et motivés, en maintenant une rencontre virtuelle mensuelle. Malgré les limites imposées et n'étant pas en mesure d'organiser les rencontres et les sessions éducatives du plan opérationnel voulu, nous avons tenté de maintenir le chapitre actif et d'assurer une plus grande visibilité en rejoignant les membres par la page facebook du chapitre et par des échanges informels dans certains secteurs professionnels. Il était important que chacun puisse se sentir soutenu et que son rôle essentiel soit valorisé à l'intérieur de toutes les incertitudes en lien avec la Pandémie; nous avons échangé certaines citations, nouvelles de l'ATTSNB et annonces, telles que les nouvelles lignes directrices de même que le Thème et le concours du Mois National du Travail Social « Le Travail Social est Essentiel ».

Afin d'être en mesure de répondre aux attentes des membres, un sondage a été lancé parmi nos membres en février dernier, avec l'aide de l'agente des communications de l'ATTSNB Laure Piccetto; qui a été d'un soutien exceptionnel. Merci Laure! Une importante portion des membres ont bien voulu participer au sondage ce qui nous a permis de cerner un schéma des attentes, des intérêts et des besoins des membres en matière de formation et de rencontres. Un concours au hasard sera tenu sous peu parmi les participants. Ceci a permis de modifier le plan opérationnel et débiter l'organisation de sessions éducatives virtuelles pour les prochains mois tout en souhaitant une réunion annuelle des membres en présentiel pour l'automne prochain. Au moment de rédiger ce rapport, nous sommes à distribués masques et sacs reçus de l'ATTSNB et nous travaillons à l'organisation d'un premier webinaire pour les membres en partenariat avec la registraire de l'ATTSNB pour mai prochain de même qu'une reconnaissance spéciale pour les membres, à suivre...

Les membres de l'exécutif 2021 sont Fernand Sirois, président (1er mandat prolongé), Monique Dubé-Michaud, vice-présidente, Kristine Johnson-Leblanc, secrétaire (1er mandat prolongé) et Sandra Soucy, trésorière par intérim. Le chapitre désire remercier la vice-présidente sortante Julie Ouellette ainsi que le trésorier sortant Alain Clavette pour leur temps et intérêts dans la relance du chapitre! Finalement, nous souhaitons sincèrement être en mesure de présenter l'an prochain un rapport d'activités « plus normal » où auront pu être décernés les prix de distinctions convoités. D'ici là, nous tenons à souligner le dévouement de toutes les travailleuses sociales et travailleurs sociaux de tous les secteurs dans la province, de même que les membres du personnel de l'ATTSNB qui ont été de fervents défenseurs des besoins de la communauté dans la lutte contre la pandémie. Durant cette dernière année critique, nous avons su ajuster la livraison de nos services et modifier nos horaires de même que nos outils d'intervention afin d'être là à soutenir les plus vulnérables; un travail de guerriers de première ligne peu souvent valorisé... Bravo pour cette présence Essentielle pour tous les Néo-Brunswickois!

**Fernand Sirois, TSI et Karine Levesque, TSI**  
**Président et Directrice du chapitre d'Edmundston / Grand-Sault**

# 03

## Chapitre de Fredericton

Le bureau de direction du chapitre de Fredericton est composé des personnes suivantes : Tara Hay, présidente ; Kaitlin Pauley, vice-présidente ; Maureen MacNeil, secrétaire ; Susan Gavin, directrice du chapitre.

En collaboration avec le Comité d'éducation de Fredericton, le chapitre tient régulièrement des réunions d'affaires et des séances de formation depuis l'automne. La COVID-19 a posé des défis, mais nous avons pu profiter de technologies pour tenir des réunions virtuelles. Le chapitre a acheté l'application Zoom, et les séances et réunions se sont avérées fructueuses. Nous constatons une augmentation du nombre de membres qui y participent, ce qui est très encourageant. Les séances de formation offrent aux membres d'excellentes possibilités d'améliorer leurs connaissances, de faire du réseautage et de se tenir au courant des activités du chapitre. Afin de souligner le Mois du travail social, le Comité d'éducation organise d'habitude une pleine journée d'activités pour les membres, mais, compte tenu des restrictions en vigueur cette année, le comité a organisé une séance virtuelle de « paint and sip », pendant laquelle des membres ont pu se détendre et exprimer leur côté créatif.

En raison de la pandémie, le chapitre n'a pas pu organiser l'AGA en 2020, mais les membres du bureau de direction, de concert avec Valerie Delong, Cassandra Tarfa et Murray Weeks, travaillent fort afin d'assurer le succès de l'AGA de cette année. Le chapitre de Fredericton est chanceux de compter un Comité d'éducation très actif et bien organisé, présidé par Valerie Delong. Le Comité d'éducation a pu organiser une série de séances de formation pour tous les membres. En novembre 2020, le comité a organisé une activité virtuelle interactive sur la pleine conscience et le yoga, présentée par le Dr Bill Cook et Wendy Carty. C'était exactement ce dont nous avions besoin, au milieu de la

pandémie, afin que nous nous souvenions de la nécessité de prendre soin de nous-mêmes et de nous détendre. En décembre, pendant la saison où tout le monde est occupé, nous avons organisé un jeu de questions et de réponses portant sur les fêtes de Noël. Pour commencer la nouvelle année, Murray Weeks a donné une séance d'information sur la thérapie du récit. Nous sommes passés ensuite à un autre sujet, en donnant aux membres des renseignements qui les aideront à planifier leur retraite ; le comité a accueilli Martine Paquet et des représentants de Moore Financial and Wealth Management, qui avaient des avis et des suggestions pour les gens de tous les âges à l'égard des choix et des options en vue de la retraite qui s'offrent à eux. Comme nous l'avons déjà mentionné, pour souligner le Mois du travail social, nous avons participé à une activité qui nous poussait à avoir recours à une autre partie de notre cerveau en faisant la belle peinture d'une fleur rouge lumineuse sous la direction de Géraldine Poirier Baiani.

Le chapitre de Fredericton a connu beaucoup de succès au cours de l'année écoulée et a hâte d'augmenter le nombre de membres du chapitre qui participeront aux activités au cours de l'année qui vient. Le chapitre invite tous les membres à participer aux activités organisées par le chapitre et à présenter des idées pour des séances de formation futures. Le chapitre de Fredericton assure aux membres du chapitre des possibilités formidables de réseauter et d'apprendre ce qui se passe dans d'autres domaines d'exercice de la profession du travail social.

**Tara Hay, TSI**  
**Présidente du chapitre de Fredericton**



*Tara Hay, Présidente du chapitre de Fredericton, Susan Gavin, Directrice du chapitre de Fredericton et membres réguliers du chapitre, Valerie Delong, Cassandra Tarfa, et Kaitlin Pauley, pendant une rencontre du chapitre.*

## 04 Chapitre de Miramichi

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le chapitre de Miramichi n'est pas très actif. J'ai commencé à participer aux activités du chapitre en décembre 2019 et ne peux pas en conséquence comparer l'année écoulée à des années précédentes, mais mes collègues sont d'accord pour dire que nous sommes au ralenti. Nous n'avons tenu aucune activité en personne.

En mars 2020, nous avons organisé un don de carte-cadeau chaque semaine pendant le Mois du travail social. Les membres ont beaucoup apprécié l'activité et, par conséquent, nous avons tenu cette année la même activité, laquelle a connu encore une fois un grand succès ; tous les membres se sont amusés, surtout ceux et celles qui ont remporté un prix. Pendant le mois de février, la maison pour jeunes de Miramichi a tenu sa campagne de financement intitulé « nuit la plus froide de l'année » pour venir en aide aux jeunes à risque de la collectivité. Le chapitre a décidé d'organiser un tirage au sort 50-50 à l'appui de la collecte de fonds. Le bureau de direction a fait une contribution au nom du chapitre, et nos membres y ont participé aussi. La maison des jeunes a beaucoup



apprécié la participation des membres du chapitre, car, en raison des restrictions imposées par la pandémie de COVID-19, la collecte de fonds se distinguait de celles des années précédentes. Comme je l'ai déjà mentionné, nous n'organisons pas d'activités en personne et donc je n'ai aucune photo à joindre au rapport. Le chapitre espère commencer des activités en personne qui permettront d'augmenter la participation.

**Mylène Morris, TSI**  
**Directrice du chapitre de Miramichi**

## 05 Chapitre de Moncton

Les travailleuses et travailleurs sociaux ont dû relever beaucoup de défis au cours de l'année écoulée. En raison de la pandémie de Covid-19, des bureaux ont fermé, certaines personnes doivent faire du télétravail et d'autres interviennent auprès du public dans des conditions qui ne sont pas idéales. Les travailleuses et travailleurs sociaux se sont dépassés afin d'offrir des services de qualité à leur clientèle tout en gérant, la plus souvent, une charge de travail beaucoup plus importante. Nous vous remercions de votre dévouement continu à l'égard de notre profession!

Les activités de l'année ont commencé lentement en raison de la pandémie. Le chapitre a décidé de ne tenir aucune activité en été. Il était impossible de tenir des réunions ou d'autres activités en personne, et nous avons donc commencé à nous servir d'une plateforme en ligne, ce qui s'est avéré efficace. Nous communiquons avec nos membres aussi par courriel et dans notre page Facebook.

Des réunions ont été tenues les 2 et 30 septembre 2020, le 10 novembre 2020 et le 18 février 2021 afin de planifier l'AGA et des activités du chapitre. Les postes de directeur ou directrice et de président ou présidente étaient vacants, et nous avons décidé de tenir une réunion le 5 octobre afin d'inviter tout nouveau membre qui aimerait se joindre à notre comité. L'AGA s'est tenue le 13 octobre 2020. Les membres suivants ont été élus : Jenny Élise Haché,



*Les membres du chapitre de Moncton se sont réunis en ligne à l'événement du chapitre en 2020 pour décorer des arbres en pain d'épice*



directrice ; Valerie Roy-Lang, présidente ; Cindy Budd, vice-présidente ; John Eatmon, trésorier ; Leanne Trites, secrétaire ; Stephanie Savoie, membre du comité. Le comité a rendu hommage à l'ancienne directrice et à l'ancienne présidente, Erica Vienneau et Jennifer-Anne Geddes, et les a remerciées de leur apport au chapitre de Moncton. Le chapitre a tenu le 15 octobre 2020 une soirée pendant laquelle les membres ont peint des cailloux, ont joué à un jeu-questionnaire et ont remporté des prix. Nous avons tenu le 10 décembre 2020 une activité pour souligner les Fêtes, pendant laquelle nous avons décoré des arbres en pain d'épices, tenu un concours de chandails laids, joué à un jeu-questionnaire et décerné des prix. Nous avons envoyé en février 2021 un sondage aux membres afin de demander leur avis sur les activités à organiser au cours de la prochaine année. De nombreux membres ont répondu au sondage et nous avons reçu bon nombre de recommandations et une rétroaction positive de la part de nos membres. Enfin, le 26 mars 2021, nous avons accueilli Tammy Ward, ancienne agente de la GRC, yogi et conférencière inspirante, qui nous a donné un exposé sur les autosoins, intitulé « Self Care — You Cannot Pour from an Empty Cup ». Les membres qui ont participé à la conférence ont fourni une rétroaction très positive.

Même si nous avons tous connu des défis au cours de l'année écoulée et que nous n'avons pas pu tenir des réunions en personne, nous avons eu une participation importante à nos activités en ligne. Nous remercions nos membres et espérons que la prochaine année sera meilleure!

**Valerie Roy-Lang, TSI**  
**Présidente du chapitre de Moncton**

## 06 Chapitre de Saint John

L'année 2020 a posé des défis dans les domaines du réseautage et des possibilités de formation pour le chapitre de Saint John, en grande partie à cause des restrictions imposées par la pandémie de COVID-19. Nous avons espéré au début nous réunir en décembre pour souligner la saison des fêtes, comme d'habitude, et tenir une autre assemblée pendant le Mois du travail social en mars. Les deux activités ont été annulées, car nous n'avons pas réussi à trouver un lieu qui nous permettrait de nous réunir. Nous avons tenu des discussions sur la possibilité d'offrir des séances de formation en 2021 par Teams ou Zoom, mais nous sommes toujours à l'étape de la planification.

Nous avons la chance d'avoir une vague de nouveaux diplômés qui sont venus à Saint John pour assumer des postes et qui semblent vouloir se joindre au chapitre local de l'ATTSNB. Cela a procuré au chapitre en regain d'énergie afin de trouver des moyens de favoriser les possibilités de formation et de défense des droits. Même si la dernière année a été difficile, elle a permis de souligner le rôle essentiel que jouent les travailleuses et travailleurs sociaux au sein de notre collectivité.

**Ian Rice, TSI**  
**Directeur du chapitre de Saint John**

## 07 Chapitre de Sussex

Au milieu de notre célébration du travail social en mars de l'année dernière, nous avons dû annuler nos projets en raison de la pandémie de COVID-19. Depuis, notre chapitre n'a pas tenu d'activités avant notre première réunion de cette année, tenue en février. Pendant la réunion, nous avons planifié les célébrations à tenir pendant le mois du travail social. En mars, nous nous sommes réunis par voie électronique et avons eu un repas de Knocks Cafe dans nos bureaux. Nous avons joué au bingo sous le thème du travail social (les carrés étaient liés à notre travail et portaient des mentions telles que « le chien m'a mordu », « j'ai changé les choses » et « j'ai fait des autosoins »), nous avons fait des mots-mêlés et des mots cachés (les mots étaient liés au travail social, bien sûr). Nous nous sommes vraiment amusés! Nos membres ont reçu des cartes aussi.

Nous avons l'intention de tenir une autre réunion avant la fin de l'année afin de choisir le récipiendaire d'une bourse que nous offrons aux étudiants et étudiantes de l'école secondaire qui poursuivent des études dans un domaine lié au travail social. Je tiens à remercier en particulier les membres de notre comité pour la célébration de la profession du travail social : Christine Mitton, Crystal Parlee, Connie Folkins, Jean Beyer, Jessica McMillan et Sharon Brown. Nous remercions de nouveau les membres de notre comité : Sharon Brown, présidente ; Anisa Pynn, vice-présidente ; Pam Cole, trésorière ; Sheena MacDonald, directrice. Nous remercions le personnel de l'ATTSNB et l'ensemble des travailleuses et travailleurs sociaux pour tous les efforts qu'ils ont déployés afin d'améliorer notre profession!

**Sharon Brown, TSI**  
**Présidente du chapitre de Sussex**



# États financiers

---

Aux membres de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

## *Opinion*

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (l'association), y compris le bilan au 31 mars 2021 et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021, ainsi que les notes afférentes aux états financiers et un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'association au 31 mars 2021, ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 selon les principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif.

## *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en application de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie de notre rapport intitulée Responsabilités des vérificateurs pour la vérification des états financiers. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion.

## *Responsabilité de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution ne s'offre à elle.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de surveiller le processus d'information financière de l'association.

## *Responsabilités des vérificateurs pour la vérification des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des vérificateurs qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification.

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et pertinents pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non afin d'exprimer une opinion

sur l'efficacité du contrôle interne de l'association.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification.

À Fredericton, au Nouveau-Brunswick  
Le 7 mai 2021

*Teed Saunders Doyle*  
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Bilan  
Le 31 mars 2021**

	2021	2020
<b>ACTIFS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	1 125 028 \$	883 746 \$
Dépôts à terme (Note 3)	558 535	713 539
Débiteurs	3 512	-
Charges payées d'avance	4 512	2 408
	<u>1 691 587</u>	<u>1 599 693</u>
 IMMOBILISATIONS (Note 4)	 25 506	 30 999
 ACTIFS INCORPORELS (Note 5)	 <u>12 005</u>	 <u>23 780</u>
	<u><b>1 729 098 \$</b></u>	<u><b>1 654 472 \$</b></u>
<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	87 963 \$	79 314 \$
Remises gouvernementales payables	8 059	7 782
Cotisations différées (Note 6)	622 162	588 429
	<u>718 184</u>	<u>675 525</u>
 ACTIFS NETS		
Non affectés	225 863	130 053
Affectés	747 540	794 115
Investissement dans les immobilisations et actifs incorporels	37 511	54 779
	<u>1 010 914</u>	<u>978 947</u>
	<u><b>1 729 098 \$</b></u>	<u><b>1 654 472 \$</b></u>



**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**État de l'évolution de l'actif net  
Exercice terminé le 31 mars 2021**

	Non affectés	Affectés	Investissement immobilisations et actifs incorporels	2021	2020
ACTIFS NETS — DÉBUT DE L'EXERCICE	130 053 \$	794 115 \$	54 779 \$	978 947 \$	1 040 523 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	75 478	(23 293)	(20 218)	31 967	(61 576)
INVESTISSEMENT DANS LES IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS	(2 950)	-	2 950	-	-
TRANSFERTS INTERNES (Note 7)	23 282	(23 282)	-	-	-
ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	225 863 \$	747 540 \$	37 511 \$	1 010 914 \$	978 947 \$

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**État des résultats d'exploitation  
Exercice terminé le 31 mars 2021**

	2021	2020
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations	757 320 \$	738 073 \$
Intérêts	4 854	11 266
Autre	6 491	360
Subventions salariales et recouvrements	18 225	-
	<u>786 890</u>	<u>749 699</u>
<b>CHARGES</b>		
Réunions du Conseil et du Bureau de direction	6 485	19 984
Rabais des chapitres	21 221	19 635
Dépenses de comités	2 128	24 195
Plaintes et discipline	26 346	37 195
Carte de crédit	16 977	15 946
Cotisations — ACTS, CCORTS et ASWB	76 887	71 318
Bail de matériaux	-	6 062
Assurances	8 081	7 549
Réunions et congrès	14 508	15 956
Bureau	13 361	14 376
Présidence	414	5 540
Frais professionnels	26 257	27 228
Relations publiques et promotion	18 111	1 594
Loyer	33 942	33 942
Salaires et sous-traitances	392 151	366 222
Bourses	2 500	5 000
Services aux membres	35 554	30 097
Personnel	2 657	15 153
Téléphone	10 835	8 527
Déplacements et dons	237	417
Site Web et soutien informatique	2 760	12 708
	<u>711 412</u>	<u>738 644</u>
	<u>75 478</u>	<u>11 055</u>
<b>PRODUITS AFFECTÉS (CHARGES)</b>		
Intérêt (affecté)	8 137	10 387
Révision de la loi	-	(17 439)
Campagne de publicité	(31 430)	(44 132)
	<u>(23 293)</u>	<u>(51 184)</u>
	<u>52 185</u>	<u>(40 129)</u>
<b>AUTRES CHARGES</b>		
Amortissement des immobilisations	(8 444)	(9 817)
Amortissement des actifs incorporels	(11 774)	(11 630)
	<u>(20 218)</u>	<u>(21 447)</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>31 967</u>	<u>(61 576)</u>

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**État des flux de trésorerie  
Exercice terminé le 31 mars 2021**

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	31 967 \$	(61 576 \$)
Éléments hors caisse :		
Amortissement des immobilisations	8 444	9 817
Amortissement des biens incorporels	11 774	11 630
	<u>52 185</u>	<u>(40 129)</u>
Variations du fonds de roulement hors caisse :		
Débiteurs	(3 512)	-
Charges payées d'avance	(2 104)	26
Créditeurs et charges à payer	8 649	2 817
Cotisations différées	33 733	24 559
Remises gouvernementales payables	277	(2 926)
	<u>37 043</u>	<u>24 476</u>
	<u>89 228</u>	<u>(15 653)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat de biens et de matériel	(2 950)	(7 930)
Achat d'actifs incorporels	-	(1 156)
Dépôts à terme	155 004	(14 174)
	<u>152 054</u>	<u>(23 260)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION)</b>	<b>241 282</b>	<b>(38 913)</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>883 746</b>	<b>922 659</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b><u>1 125 028 \$</u></b>	<b><u>883 746 \$</u></b>

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Notes afférentes aux états financiers**

**Exercice terminé le 31 mars 2021**

---

---

**1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS**

L'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non lucratif qui régit les services de travail social dispensés à la population du Nouveau-Brunswick et en assure la réglementation.

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables canadiens pour les organismes à but non lucratif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'association comptabilise l'argent comptant en caisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires, déduction faite des découverts, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités financières.

Politique sur les instruments financiers

L'association considère tout contrat comme un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres, sauf dans certaines circonstances limitées. L'association comptabilise les éléments suivants à titre d'instruments financiers :

1. trésorerie et équivalents de trésorerie ;
2. clients et autres débiteurs ;
3. créditeurs et charges à payer ;
4. dépôts à terme.

Un actif ou passif financier est reconnu lorsque l'association devient partie à des dispositions contractuelles de l'instrument.

L'association évalue initialement les actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf certaines opérations avec lien de dépendance.

Les actifs ou passifs financiers qui sont obtenus grâce à des opérations avec apparentés sont évalués conformément à la politique comptable applicable aux opérations avec apparentés, sauf les opérations avec une personne ou une entité dont l'unique rapport avec l'association est celui de la gestion, lesquelles sont comptabilisées conformément aux instruments financiers.

L'association évalue ensuite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement moins toute réduction pour créances douteuses, sauf les dépôts à terme qui sont évalués à leur juste valeur.

L'association enlève les passifs financiers ou une partie des passifs financiers lorsque l'obligation est acquittée ou annulée ou elle prend fin.



**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Notes afférentes aux états financiers**

**Exercice terminé le 31 mars 2021**

2. **RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant ou au prix estimatif moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé pour amortir les actifs au cours de leurs vies utiles estimées aux taux suivants :

Mobilier et installations                      20 %, 30 %

L'association examine périodiquement ses biens et son matériel en vue d'éliminer les articles désuets.

Actifs incorporels

Les coûts liés à la conception et à l'aménagement du site Web sont amortis sur une base linéaire sur quatre ans.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables canadiens pour les organismes à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations sont examinées périodiquement et les ajustements sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des revenus

Les cotisations, les intérêts et d'autres revenus sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'engagement. Les subventions des projets sont constatées dans l'exercice où les frais liés aux projets sont engagés.

3. **DÉPÔTS À TERME**

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme est de 1,10 %, et ils viennent à échéance au cours d'une année.

4. **IMMOBILISATIONS**

	Prix	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2021	Valeur comptable nette 2020
Mobilier et installations	148 156 \$	122 650 \$	25 506 \$	30 999 \$

5. **ACTIFS INCORPORELS**

	2021	2020
Coûts liés à la conception et à l'aménagement du site Web	47 098 \$	47 098 \$
Amortissement cumulé	(35 093)	(23 318)
	12 005 \$	23 780 \$



**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Notes afférentes aux états financiers**

**Exercice terminé le 31 mars 2021**

---

6. COTISATIONS DIFFÉRÉES

La somme représente les cotisations perçues pour l'exercice 2021-2022, déduction faite de la cotisation de l'ACTS.

7. ACTIF NET AFFECTÉ

Le Conseil d'administration a des ressources qui font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées :

Le fonds de prévoyance est accessible pour les opérations quotidiennes de l'association lorsqu'il y a un manque à gagner.

Le fonds de défense est accessible pour payer les frais juridiques et d'autres frais liés aux audiences disciplinaires.

Le fonds de bourses est accessible pour verser des bourses accordées par l'association.

Le fonds de campagne de publicité est accessible pour des projets futurs désignés par le Conseil d'administration.

Le fonds pour l'agente de communications est accessible pour payer les coûts liés aux activités de l'agente de communications

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Prévoyance	412 426 \$	410 580 \$
Défense	228 147	200 801
Bourses	31 007	31 007
Campagne de publicité	75 960	92 403
Agente de communications	-	59 324
	<u>747 540 \$</u>	<u>794 115 \$</u>

Au cours de l'exercice, l'association a transféré 3 651 \$ du fonds de prévoyance au fonds non affecté, 25 618 \$ du fonds non affecté au fonds de défense, 14 100 \$ du fonds non affecté au fonds de campagne de publicité et 59 349 \$ du fonds pour l'agente de communications au fonds non affecté.

8. SITUATION IMPORTANTE

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a caractérisé l'écllosion du nouveau coronavirus, la COVID-18, de pandémie, ce qui a donné lieu à une série de mesures de santé publique et d'urgence visant à éviter la propagation du virus. La durée et l'incidence de la pandémie ne sont pas encore connues, et nous ne savons pas au juste quelles seront les répercussions sur les actifs financiers et la situation future de l'association.

# Notes

---

# Notes

---



**Association des travailleuses et des travailleurs  
sociaux du Nouveau-Brunswick**

**C.P. 1533, succursale A, Fredericton, NB E3B 5G2 Canada**

**Téléphone : (506) 459-5595  
Télécopieur : (506) 457-1421  
Sans frais : 1-877-495-5595  
[www.nbasw-attsnb.ca](http://www.nbasw-attsnb.ca)**